



PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

du 22 octobre 2025

Sous la présidence de Monsieur Alain VIOULAC

Étaient présent : VIOULAC Alain – BERGONNIER Patrick – FAYET Nicolas – LAFON William – LEMONTZIS Andréas – LOMBARD Vincent – SCHMIT Aurélie – VAYSSADE Christine – VAYSSIE Lucien.

Absents excusés : BALITRAND Michel – BIAU Jean Marie – CALY Martine – DODINET Elisabeth – LAURIOL Nathalie – MEILLET Marie Noëlle.

Le procès-verbal du 10 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Réseau de chaleur : les travaux devraient durer encore trois semaines. Au niveau de la chaufferie, les tuyauteries sont en cours et l'électricité est réalisée à 70%, la serrurerie est à venir avec la pose d'un portail et d'un escalier vers la propriété voisine.

Au niveau des sous-stations, reste les raccordements électriques et le calorifugeage.

La mise en chauffe devrait être effective à la mi-décembre comme prévu sur ce chantier qui a connu un bon suivi.

- Aveyron Habitat : après relance de l'appel d'offres pour le lot couverture, tous les lots sont à présents pourvus et toutes les notifications aux entreprises ont été faites.
- Maison Rasse de la Bourgade : comme cela a été évoqué dans le procès-verbal du 10 septembre 2025, la commune s'est lancée dans une procédure d'achat de ce bien immobilier qui a fait l'objet d'un arrêté de péril.

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à négocier dans cette affaire, avec l'Association Tutélaire de Lozère qui gère les biens de Madame Rasse et le prix d'achat de ce bien a été fixé à 5 000 € (cinq mille euros).

Par délibération et à l'unanimité, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à cette acquisition. S'en suivra la demande des différents devis afin de sécuriser ce bâtiment qui ne cesse de se dégrader.

- Parc de la médiathèque : un nouveau jeu va être posé très prochainement par l'entreprise IDVERDE de Bozouls.
- Vitraux de l'église de Bonneterre : Madame Géraldine Latieule, maître verrier va débuter son intervention fin octobre pour plusieurs mois.

DELIBERATION

Suite à une demande reçue en mairie de l'association ADOC (Agir Durablement en Olt et Causses), Monsieur le Maire expose un projet de création d'une vidéo sur « *les nouveaux enjeux de l'agriculture sur notre territoire* ».

Pour ce projet ils bénéficient déjà du soutien du PNR Aubrac et de quelques autres partenaires et ils sollicitent une aide financière de la commune.

Après discussion, le Conseil a décidé de leur octroyer une aide de 300 € (trois cents euros) qui leur permettra de solliciter les fonds européens.

Adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS ET COMMISSIONS

- Commission extra-municipale « environnement »

Cette réunion s'est tenue le 20 octobre 2025 à la médiathèque avec pour ordre du jour : candidature Territoire Engagés pour la Nature ; retour sur les analyses du Lot en lien avec la zone de baignade ; l'inventaire estival des nids d'hirondelles et poursuites envisagées ; projets tutorés des BTSA GEMEAU sur Saint-Laurent d'Olt ; présentation sur les espèces exotiques envahissantes ; travail sur les chemins ruraux.

Un groupe d'une dizaine de personnes a travaillé sur ces différents sujets avec l'élaboration d'un planning d'intervention pour l'entretien des chemins et l'ouverture de petites boucles autour du village.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Une notification de la Région au titre d'une subvention du label « bistrot de pays » a été reçue par la commune, son montant est de 23 000 euros.
- Schéma directeur assainissement : La Communauté de Communes a diligenté un bureau d'études afin d'obtenir le schéma directeur d'assainissement. Il est demandé aux communes qui le souhaitent de faire un schéma sur le réseau pluvial. La commune de Saint-Laurent d'Olt est d'accord pour le réaliser sur son territoire avec des aides disponibles actuellement.

- La classe de BTSA GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau) du lycée de La Canourgue va effectuer un projet tutoré sur le profil baignade au niveau du camping ainsi qu'un travail sur l'ancienne sablière (la Resse Basse) ; pour ce dernier site, Monsieur Lombard s'est rapproché de la Communauté de Communes, propriétaire des lieux.

La séance est levée à 22 heures 10.

Prochain conseil : 3 décembre 2025 à 20 heures 30

Le secrétaire,



Le Maire,

